

# BULLETIN N° 76 MARS 2014

Mairie 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT



03 87 96 29 11 Mail : [mairie.eguelshardt@wanadoo.fr](mailto:mairie.eguelshardt@wanadoo.fr)



03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de la Michellerie, Sabine Nies.

## Horaire d'ouverture

### Mairie :

Lundi de 14h à 18h  
Mercredi de 17h à 19h  
Vendredi de 9h à 11h  
Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés  
Aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

### Urgences :

Médecin de Garde :  
08 20 33 20 20

### Gendarmerie :

03 87 96 21 22

### Pompiers : 18

### Samu : 15

### Services Publics :

#### Ecole élémentaire et maternelle :

03 87 06 17 48

#### Presbytère catholique :

03 87 96 05 19

#### Presbytère protestant :

03 87 96 01 64

#### Intercommunalité :

03 87 06 10 40

#### Déchetterie Bitche :

03 87 96 09 28

### Services usuels :

#### Taxis et ambulances

Schutz :03 87 96 09 57

Straub :03 87 96 14 15

#### Ambulance :

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

#### Pharmacies de garde :

3237

## LE MOT DU MAIRE

Les élections municipales ont été fixées au 23 mars 2014 et en cas de deuxième tour au 30 mars 2014.

Dans le souci de respecter les dispositions de l'article L.52.1 du code électoral, le présent éditorial ne sera pas développé et cette parution ne relatera que des informations d'ordre général.

Emile Eitel.

### Réunion du Conseil Municipal du 17/02/2014. En bref :

\* Le Conseil Municipal autorise la vente du lot n°2 sur la zone communale de la Petite-Suisse à M.Yannick Chanal au prix de 3.000€/are ;

\* Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption sur la vente d'un terrain bâti au lieu- dit Armskehle ;

\* Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention avec Madame Claire Pelzer pour la location de la salle communale au prix de 12 € par séance pour organiser des séances de yoga ;

\* Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'année 2013, qui font apparaître les résultats suivants :

#### Budget Général M 14

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	300 090,86	308 376,83	8 285,97	-
Investissement	310 132,51	496 065,51	185 933,00	-
TOTAL	610 223,37	804 442,34	194 218,97	-

Observation : Si ce bilan est excédentaire à ce point, c'est parce qu'il enregistre, entre autres, la somme de 171 733 € en recettes, liée au prêt-relais d'un montant de 171 733 €, contracté par la commune pour faire face aux dépenses engendrées par la remise en sécurité du château de Waldeck. Il est vrai que la commune est à jour de toutes les dépenses relatives à cette opération et qu'elle attend la rentrée dans les prochaines semaines des dernières subventions pour un montant total de 37 074 € pour cette même opération. Elle remboursera alors les 171 733 € du prêt-relais sans mettre sa situation financière en péril.

#### Budget Général M 49

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	67 168,71	48 839,85		18 328,56
Investissement	2 987,22	28 780,00	25 792,78	-
TOTAL	70 155,93	77 619,85	7 463,92	-

Observation : Bien que compensé par l'excédent enregistré en investissement, le déficit de la section de fonctionnement est de 18 328,56 € parce que la consommation d'eau et, en conséquence, les recettes de fonctionnement liées à cette vente ne font que chuter d'année en année, alors que les frais d'entretien des installations (station de pompage, station de traitement, réservoirs, réseaux etc) restent sensiblement les mêmes. Au total, le bilan est encore très légèrement positif de 7.463 €. Sur le budget Eau, nous disposons heureusement d'une réserve voisine de 90. 000 €, nous permettant, le cas échéant, de faire face dans l'urgence à quelques réparations imprévisibles. Situation encore positive mais assez fragile tout de même.

## AGENDA

- 6 Mars : Réunion mensuelle du Club des Seniors, Assemblée Générale
- 9 Mars : Sortie à Offwiller, Club des Seniors
- 21 Mars : Assemblée Générale « la Vigilante »
- 23 Mars : élections municipales.
- 29 Mars : Réunion du CIA

## CLUB DES SENIORS

Le Club des Seniors organise une sortie à Offwiller. Au programme, la visite de la Maison du Village (musée) suivie de l'animation autour d'une tradition celtique ; le lancer de disques enflammés pour chasser les mauvais esprits.  
Date : 9 mars 2014.



## JOURNEE PROPRETE 2014

Suite au succès remporté au printemps 2013 par le regroupement des communes de Mouterhouse, Philippsbourg, Baerenthal et Eguelshardt dans l'organisation de la journée propreté, l'opération sera reconduite



Le 12 avril 2014

Rendez-vous à 8h sur le parking de la salle communale Rapin.



Les intervenants devront s'équiper de bottes, gants et gilets de sécurité. Le repas de midi sera offert aux participants par la commune de Baerenthal et sera servi à Baerenthal. Pour réserver le nombre de repas, les participants voudront bien se faire connaître par courrier, par mail ([mairie.eguelshardt@wanadoo.fr](mailto:mairie.eguelshardt@wanadoo.fr)) ou en téléphonant au **03 87 96 29 11** au plus tard le **28 mars**. Merci de votre participation et merci de vous faire inscrire au repas.

## YOGA

**Nouveau à la salle Rapin : à partir du vendredi 21 février 2014, Claire Pelzer, sous condition de compter suffisamment d'inscriptions, ouvrira tous les vendredis un cours de yoga de 10h à 11h30 :**

Hatha-Vinyasa Yoga, un yoga dynamisant, énergisant et détoxifiant ainsi qu'un yoga postural ressourçant et harmonisant, sinon Yin/Relaxing Yoga. Laisser le temps au temps. En musique, il est de type calmant, assouplissant et harmonisant.

**1<sup>ère</sup> séance gratuite.**

Les débutants sont les bienvenus. Site web : [claireyogalife.com](http://claireyogalife.com)

Adressez vos inscriptions dès maintenant à : email : [info@claireyogalife.com](mailto:info@claireyogalife.com) ; téléphone : **06 83 37 93 56**



## MARCHE EN FORÊT



Un certain nombre de personnes d'Eguelshardt effectuent régulièrement, en individuel ou en petits groupes, des marches en forêt afin d'entretenir leur santé physique et morale.

Sollicitées par l'une d'entre elles, l'association des « Amis de la Forêt du Pays de Bitche » et la commune pourraient apporter leur concours à ces amoureux de la nature afin de les regrouper, d'en élargir le cercle, leur faire connaître des parcours nouveaux et variés, organiser des sorties, qu'elles consistent en simples promenades de découvertes ou en marches sportives de rythmes plus ou moins soutenus.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître avant les 1<sup>er</sup> mars en téléphonant en mairie (03 87 96 29 11 ou au 06 70 41 04 05). La mairie et l'Association organiseront ensuite une réunion à leur intention à une date qui leur sera communiquée.

## FAMILLES D'ACCUEIL

L'association CEI « Centre d'échanges internationaux » recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur hébergement.

Pour tout renseignement vous adresser à :

**Mme Murielle Pelletier**

**11 rue Ronsard**

**54630 RICHARDMENIL**

**N° Téléphone : 03 83 26 38 74 ou 06 78 91 28 95**



## COMPTAGE NOCTURNE DE GIBIER

Les 13 et 20 mars et les 09 et 16 avril 2014, l'ONF, ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et la FDC (Fédération Départementale des Chasseurs) effectueront des comptages nocturnes de cervidés. Ces opérations se font aux jumelles à partir du toit de véhicules équipés de phares.

Si dans nos vallées vous observez à ces dates, entre 20h30 et 2h30 du matin, de telles opérations, inutile de prévenir la gendarmerie.

Il ne s'agit pas d'actes de braconnage.



## LA CARTE D'IDENTITE EST VALABLE 15 ANS

A compter du 01 janvier 2014, la carte d'identité est valable 15 ans.

Pour les cartes d'identité délivrées avant le 01 janvier 2014, aucune démarche n'est nécessaire : la prolongation de la validité se fait automatiquement. La date figurant sur le titre ne sera pas modifiée.

Les nouvelles cartes d'identité délivrées après le 02 janvier 2014 seront sécurisées (plastifiées).

**Pour les moins de 18 ans, la durée de validité de la carte ne sera cependant que de 10 ans**



## EXERCICE MILITAIRE EN MILIEU URBANISE

La demande de M. le Colonel du 16<sup>ème</sup> Chasseurs, le maire a autorisé une unité militaire appelée à rejoindre la région de Centre-Afrique à effectuer en date des 24 et 25 février 2014 un exercice dans l'enclave habitée de HOFFELD et RENNFELD, rue St Simon, rue du Waldeck, rue des Chalets.

Merci à nos habitants de supporter les désagréments et les contraintes liées à cet exercice pour permettre à nos soldats qui défendent notre sécurité, notre liberté et la paix dans le monde, de s'entraîner en milieu habité.



## ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Les 23 et 30 mars 2014, vous élirez vos conseillers municipaux pour 6 ans. Ces élections ont lieu au suffrage universel direct. Si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes français et inscrit sur la liste électorale de votre commune vous pourrez voter. Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans et êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire vous pourrez également voter. Si vous n'étiez pas disponible lors

vote vous pouvez vous faire établir une procuration au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou lieu de travail. Pour notre commune de moins de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au scrutin pluri-nominal majoritaire. **Contrairement aux précédentes élections il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.** La liste des personnes candidates sera affichée dans votre bureau de vote. Enfin, **vous devrez obligatoirement présenter votre carte d'électeur et une pièce d'identité pour pouvoir voter.**



## GEMEINDEWAHLEN 2014



Am 23 März und am 30 März wählen Sie für 6 Jahre ihre Vertreter im Gemeinderat. Sind Sie älter als 18 Jahren, Franzose und in der Wählerliste der Gemeinde eingetragen, so ist es ihnen erlaubt zu wählen. Sind Sie Angehöriger der Europäischen Union und älter als 18 Jahren, so ist es ihnen auch erlaubt zu Wählen. Sind Sie abwesend am Tag der Wahl, so können Sie eine Vollmacht von dem Gendarmerie Amt in Bitsch ausstellen lassen.

In unserer Gemeinde die weniger als 1000 Einwohner zählt geht es um eine plurinomiale Mehrheit Abstimmung. **Gegensätzlich der vorige Wahlen, ist es nicht mehr möglich für eine Person zu Wählen die sich nicht offiziell und schriftlich als Kandidat erklärt hat.** Die Liste der Kandidaten wird im Wahlbüro öffentlich angeklebt. **Sie müssen unbedingt im Wahlbüro ihre Wählerkarte (carte d'électeur) und auch noch ihren Ausweis vorzeigen.**

## MARCHE ET SPECKFEST AU STAND DE TIR

A l'initiative de la société de tir « la Vigilants » une centaine d'amoureux de la nature se sont retrouvés au stand de tir le dimanche 9 février à la Schindelkehle. Les plus courageux ont effectué une marche de 8 kms vers le hameau de Waldeck.

Tous se sont retrouvés ensuite autour de deux grands feux pour savourer une soupe aux pois à la façon de chez nous et des grillades de lard. La bonne humeur était au rendez-vous.

Le président, M. Christmann nous communique que la Vigilante organisera son Assemblée Générale le vendredi 21 mars 2014 à partir de 20 heures dans le local du stand de tir. Tous les membres et sympathisants sont cordialement invités.



## INTERASSOCIATION : RETROUVAILLES :

Le 31 janvier l'Inter-Association d'Eguelshardt a organisé une soirée « retrouvailles » autour d'une tarte flambée.

L'ambiance était conviviale et sympathique.

A noter que cette année, l'inter-association renouera avec la tradition des feux de la Saint-Jean qu'elle a décidé d'organiser le 14 juin.

